

Free

AU PAYS DU SOLEIL LEVANT...

Mi-août 2008, Free lançait déjà son site d'assistance en anglais et en chinois (cf. **édition du 18 août**). Un peu plus d'un mois plus tard, le site d'assistance était traduit en turc (cf. **édition du 26 septembre**), ce qui portait alors à quatre, le nombre de langues disponibles...

Depuis le 26 janvier, une annonce sur la page d'accueil du site d'assistance dévoile qu'une cinquième langue est désormais disponible. Les japonais résidants en France ou les français d'origine nipponne, auront le plaisir de découvrir toutes les rubriques d'aide du site, intégralement traduites dans leur langue natale. Quel sera le prochain drapeau disponible ? :-)

L'annonce officielle est ici : <http://www.free.fr/assistance/actu-87.html>

Pour le site d'assistance intégralement en japonais c'est par là : <http://www.free.fr/assistance/jp/index.html>

Télévision

LA CMP A TRANCHÉ, MAIS RIEN N'EST JOUÉ

C'est hier que s'est réunie la Commission Mixte Paritaire afin d'harmoniser les deux versions de la loi audiovisuelle, celle de l'Assemblée Nationale et celle du Sénat. Composée de 7 députés et 7 sénateurs, la CMP, malgré des débats agités, a réussi à se mettre d'accord sur les points les plus délicats de la loi.

Acceptée, l'augmentation de la redevance, qui passera de 116 euros aujourd'hui à 122 euros en 2010. Refusée cependant, l'élargissement de l'assiette de la redevance aux possesseurs d'ordinateur. A été revue concernant les FAI, la taxe sur leur chiffre d'affaires. Sera retirée de ce chiffre, le montant de leurs investissements dans le haut et très haut débit. L'amendement demandant l'aval de l'opposition pour révoquer le président de France Télévision a quant à lui été supprimé.

Pour être finalement appliquée, la loi sur l'audiovisuel devra refaire la navette. Sénat et Assemblée Nationale devront voter de nouveau favorablement pour le texte. Bientôt un mois que la publicité est déjà absente de France Télévision après 20 heures... Et le dernier aller-retour du texte pourrait bien durer encore plusieurs semaines...

Source : **Le Figaro Economie**



Téléphonie mobile

«ET IL EST DE COMBIEN TON D.A.S ?»

La présentation avait eu lieu il y a deux semaines environ (cf. **édition du 16 janvier**). Luc Besson, ancien secrétaire d'Etat à l'Economie Numérique, laissait sa place à Nathalie Kosciusko-Morizet.

Issue du ministère de l'Ecologie, ayant déposé il y a trois ans, une proposition de loi «relative à la réduction des risques pour la santé publique des installations et des appareils de téléphonie mobile», on pouvait se demander si cette nomination ne constituait pas un risque face au nouveau déploiement d'antennes relais par le futur nouvel opérateur mobile.

Invitée d'honneur aux vœux de l'ARCEP, qui se sont déroulés la semaine dernière, la nouvelle secrétaire d'Etat à l'Economie Numérique s'est montrée beaucoup moins effrayée par les éventuels impacts que causeraient les ondes électromagnétiques des antennes et des téléphones portables sur notre corps.

«Il s'agit surtout de mieux informer pour désamorcer les craintes, parfois irrationnelles, des populations», aurait confié Nathalie Kosciusko-Morizet à un opérateur également présent lors de ces vœux...

Même si les résultats de la grande étude Interphone peinent à sortir, dans cette période où les riverains se montrent de plus en plus hostiles aux antennes et arrivent parfois même à les faire démonter, cette volonté de «désamorcer les craintes» arrive à pic !

Source : **Challenges**

FAI

CAMPAGNE PAYANTE ?

C'est ce que nous pourrions déduire des derniers chiffres sur les recrutements ADSL de SFR via son offre Neufbox. Le matraquage publicitaire organisé depuis plusieurs mois, et qui a davantage inondé les coupures publicitaires pendant la période de Noël, semble avoir porté ses fruits...

C'est l'hebdomadaire Challenges qui prend le risque de publier ces chiffres avant même les annonces officielles. Au dernier trimestre 2008, entre début octobre et fin décembre, il établit le nombre de recrutements pour SFR à 150 000, contre 135 000 pour Free.

L'article étant minuscule, on se sait si dans ses chiffres a été comprise la migration des abonnés d'un ancien FAI racheté depuis par l'un ou l'autre. Prudence donc face à ces chiffres, et même s'ils sont corrects rassurez-vous, sur l'année 2008, SFR/Neuf aurait recruté environ 300 000 abonnés contre environ 500 000 pour Free. Confirmation (ou non) de ces chiffres le 12 février, lors de la présentation des résultats 2008 d'Iliad...

Source : **Challenges**

